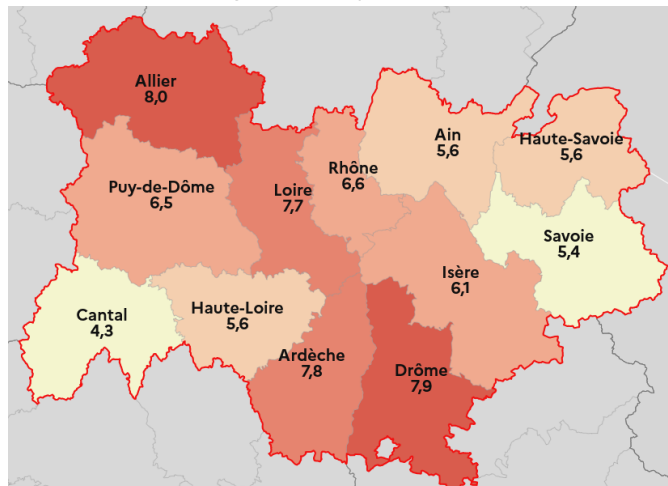


**Auvergne-Rhône-Alpes : 6,4%**



Source : INSEE - Taux de chômage localisé

Selon l'Insee, le taux de chômage du 3e trimestre 2024 en Auvergne-Rhône-Alpes (6,4 %) est stable. Il augmente de 0,1 point en France métropolitaine (7,2%).

Le taux de chômage est stable sur un trimestre dans l'Ain, en Ardèche, dans la Drôme et en Haute-Loire. Il augmente de 0,1 point dans les autres départements.

Sur un an, le taux de chômage régional est également stable, comme au niveau national. C'est le cas en particulier dans l'Ain, le Cantal et le Puy-de-Dôme. Il recule de 0,3 point en Ardèche et de 0,1 point en Haute-Loire. Il augmente de 0,1 point en Isère, dans le Rhône, la Savoie et la Haute-Savoie et de 0,2 point dans la Loire.

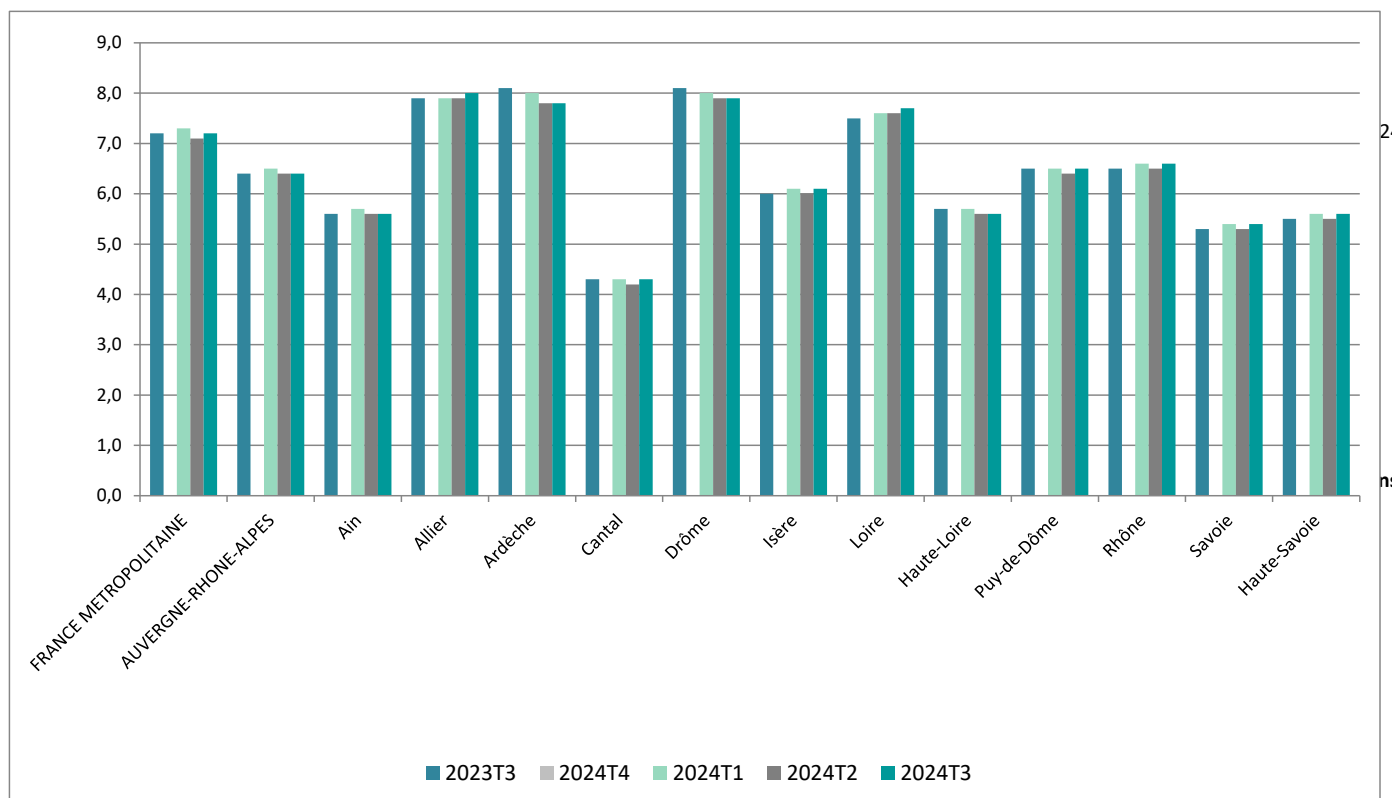
Le taux de chômage régional du 3e trimestre 2024 (6,4%) est plus faible que celui du 4ème trimestre 2019 (7,1%), qui a précédé la crise sanitaire. Le taux de chômage régional baisse de 0,7 point, comme en France métropolitaine. Sur cette période, le taux de chômage est en baisse dans tous les départements. L'évolution oscille entre -0,4 point dans l'Ain et dans la Loire et -1,1 point en Ardèche.

La région Auvergne-Rhône-Alpes se situe au 3ème rang des régions qui présentent les taux les plus faibles de France métropolitaine, derrière les régions Pays de la Loire et Bretagne (6%). C'est dans les Hauts-de-France (9,1%) et en Occitanie (8,9%) que le taux de chômage est le plus élevé.

### Définition du taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (qui regroupe les actifs occupés et les chômeurs). Un chômeur au sens du Bureau international du travail (BIT) est une personne en âge de travailler (c'est-à-dire ayant 15 ans ou plus) qui n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine de référence, est disponible pour travailler dans les deux semaines et a entrepris des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent (ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois).

Taux de chômage par département sur les 5 derniers trimestres (source : Insee)



Source : Insee, taux en %, CVS

Libellé	2019T4	2023T3	2024T2	2024T3	Evol trim (en pts)	Evol annuelle (en pts)	Evol 2024T3/2019T4 (en pts)
FRANCE METROPOLITAINE	7,9	7,2	7,1	7,2	0,1	0,0	-0,7
<b>AUVERGNE-RHONE-ALPES</b>	<b>7,1</b>	<b>6,4</b>	<b>6,4</b>	<b>6,4</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>-0,7</b>
Ain	6,0	5,6	5,6	5,6	0,0	0,0	-0,4
Allier	8,7	7,9	7,9	8,0	0,1	0,1	-0,7
Ardèche	8,9	8,1	7,8	7,8	0,0	-0,3	-1,1
Cantal	4,8	4,3	4,2	4,3	0,1	0,0	-0,5
Drôme	8,9	8,1	7,9	7,9	0,0	-0,2	-1,0
Isère	6,7	6,0	6,0	6,1	0,1	0,1	-0,6
Loire	8,1	7,5	7,6	7,7	0,1	0,2	-0,4
Haute-Loire	6,5	5,7	5,6	5,6	0,0	-0,1	-0,9
Puy-de-Dôme	7,1	6,5	6,4	6,5	0,1	0,0	-0,6
Rhône	7,4	6,5	6,5	6,6	0,1	0,1	-0,8
Savoie	6,2	5,3	5,3	5,4	0,1	0,1	-0,8
Haute-Savoie	6,0	5,5	5,5	5,6	0,1	0,1	-0,4
Conseil Départemental du Rhône	5,3	4,5	4,5	4,5	0,0	0,0	-0,8
Métropole de Lyon	8,0	7,1	7,0	7,2	0,2	0,1	-0,8